

# Douze variations sur Le Vieux Chalet

## PRÉFACE

En guise de prélude, je prends la liberté de vous conter l'histoire du Vieux Chalet : non point celle de l'antique bâtisse qui s'écroula, et fut vaillamment reconstruite... mais celle – non moins mémorable – de la composition que m'inspira cette chansonnette, et dont ce recueil constitue la seconde édition.

Un petit retour aux origines s'impose malgré tout, car contrairement aux apparences, « Le Vieux Chalet » n'appartient pas à ces chants traditionnels que l'on se transmet de génération en génération, lors des soirées au coin du feu ! Il nous vient, assez récemment, d'un prêtre suisse : l'abbé Joseph Bovet (1879-1951)<sup>1</sup>. L'ecclésiastique mélomane témoignait volontiers que, de toutes ses compositions, ce Vieux Chalet fut celle qui lui vint le plus naturellement, pour un groupe d'enfants, sans qu'il n'en attende de succès particulier... alors qu'elle allait connaître un incroyable retentissement : dans le répertoire de Suisse romande d'abord, puis dans toute la francophonie, et enfin, dans le monde entier.

Il me plaît de retranscrire ici une anecdote qui, me semble-t-il, retrace assez bien la personnalité de l'auteur... Dans l'entre-deux-guerres, les séminaristes de Genève étaient formés au chant par ce Père Bovet, et ils se sont longtemps souvenu des répétitions étayées de conseils pastoraux – parmi lesquels celui-ci, qu'un témoin m'a rapporté en roulant bien les « r » :

*« Une fois par an, vous devez faire un sermon très compliqué, auquel personne ne comprend rien... pour montrer que le curé est intelligent ! »*

Nous ne pouvons que sourire devant une sagesse aussi malicieuse...

Enfin, pour rendre compte – si besoin est – de la renommée universelle du Vieux Chalet, voici un autre détail, recueilli dans un récit de voyage : lorsqu'un Suisse, au fin fond de l'Asie, ne parvient pas à situer son pays d'origine dans l'esprit d'un interlocuteur, il lui suffit d'entonner la première phrase, pour se faire comprendre... et l'autochtone de poursuivre immédiatement, dans son propre idiome !

...Pour ma part, composant cet opus en 1990, je ne cherchais nullement à faire une démonstration d'inspiration ou de dextérité. Mon intention était, tout simplement, de fournir aux citharistes des études « non rébarbatives », pour leur permettre de progresser avec plaisir dans les techniques de notre bel instrument.

De fait, au tournant des années 80/90, une personne qui nous accueillait en stage m'avait exprimé son étonnement, que l'on n'entende jamais les citharistes pratiquer – comme d'autres musiciens – gammes et exercices. La remarque était pertinente ; pourtant, j'avais quelque raison de craindre que des études de forme trop classique soient boudées par les intéressés. En revanche, le jour où me vint l'idée de partir de ce « tube », simple et attrayant, pour l'enrichir de douze variations comme autant d'études, je pressentis que ce serait un compromis idéal

---

<sup>1</sup> Première publication, en 1929 dans un recueil de chants populaires: « L'Alouette », (Foetish frères éd, Fribourg).

entre exercice et détente... Je m'orientai donc grosso modo vers une variation par technique – pour la partie mélodique aussi bien que pour l'accompagnement.

Je me souviens combien la fraîcheur du chant a porté mon inspiration, presque sans effort, jusqu'en des sommets éblouissants ; mais aussi, parfois, en des profondeurs cachées, où les trésors sonores de la cithare se dévoilaient à moi dans toute leur originalité. Cependant, je ne cache pas que la préoccupation pédagogique m'a imposé plusieurs renoncements quant aux possibles déploiements du thème, ou hardiesses harmoniques. Plus d'une fois, j'ai dû m'en tenir délibérément à ce qui serait beau, « parce que simple » !

Fort heureusement, j'ai pu constater bien vite que mon sujet se prêtait admirablement à toute sorte de développements (notamment en mode mineur), et deviner qu'ils feraient la joie d'un grand nombre. Et surtout, je découvrais combien ces variantes correspondaient parfaitement aux techniques de cithare que je cherchais à faire étudier.

Douze variations, à l'aube de 1991 : c'était bien sûr un modeste clin d'œil à Mozart, dont les mêmes travaux sur « Ah vous dirai-je maman », que j'avais joués avec tant de bonheur au piano, résonnaient encore à mes oreilles... Par ailleurs, je partais en année sabbatique : il était donc souhaitable de laisser aux citharistes « de quoi s'occuper » en mon absence...

C'est dans l'émerveillement d'un séjour au plein cœur de la Suisse, bercé par le cor des Alpes et le doux tintement des cloches, qu'a mûri cette œuvre. L'on peut imaginer sans peine le bonheur de créer, lorsque la musique s'harmonise aussi bien avec le paysage ! Et il me semblait que les Alpes, contrée natale de la cithare, méritaient bien un tel hommage.

Pour ma plus grande joie, les citharistes des années 90 étudièrent effectivement mon Vieux Chalet avec zèle et enthousiasme, parlant à son sujet d'une « œuvre maîtresse »... Mais voici que les normes d'édition pour cithare, adoptées au congrès de 1995 et confirmées en 2001, rendirent assez vite la partition obsolète ; difficile à rectifier aussi, dans la mesure où il s'agissait d'un manuscrit. En outre, je réalisai bientôt ce que, naïvement, j'avais ignoré dans l'élan de ma jeunesse : le chant était si récent, qu'il ne se trouvait pas encore libre de droits. Ce constat me décida à suspendre la publication au moins jusqu'à 2021, date officielle où le thème tomberait « dans le Domaine public ».

Les années ont fini par passer et, de plus en plus, je songeais à la réédition, qui serait bien sûr digitalisée. Les mois de grande pandémie ont évidemment été tout indiqués pour me mettre à l'ouvrage.

Dans l'esprit d'un compositeur, il est bien rare qu'une œuvre de jeunesse ne subisse pas quelques retouches, quand vient la maturité. Plusieurs me sont apparues nécessaires dans l'accompagnement, mais assez peu dans la mélodie – sinon la note en anacrouse de la dernière phrase (erronée dans la version 1990) qui était bien sûr à rectifier. C'est seulement à la douzième variation qu'une modification radicale des motifs mélodiques s'est imposée à moi, dès lors qu'une élève s'était plainte – à juste titre – de ne pas vraiment y reconnaître le thème. Effectivement, en y regardant de plus près, j'ai réalisé que la ligne initiale s'apparentait davantage à une broderie sur les accords, qu'à une réelle variation sur le thème ; d'où retouche substantielle...

Pour le reste, rien de vraiment nouveau ! Et pourtant, à ma grande surprise, bien plus qu'un travail de copie, ce fut pour moi une véritable redécouverte, d'ordre herméneutique : la partition me remettait en mémoire, avec une extrême précision, ce que l'on parvenait à réaliser en 1990, comment on le transcrivait, le doigté et les procédés d'accompagnement que l'on employait... Je dois dire que, rétrospectivement, une telle technicité m'étonnait presque, après dix ans à peine d'enseignement ! Je me trouvais également renvoyée à la pédagogie que l'on dispensait à l'époque, aux autres compositions alors disponibles ; sans compter les mille souvenirs des divers succès ou difficultés rencontrés par les exécutants...

Et encore, à ce que l'on ne savait pas faire, ou que l'on n'imaginait pas – notamment, du fait de la dichotomie entre mélodie et accords de cithare, qui, longtemps, demeura trop prononcée.

Au bout du compte, alors que j'envisageais ce gros monument de cent cinquante-six mesures pour quelques adeptes bien motivés, j'ai senti monter en moi la conviction que mon Vieux Chalet demeure, au contraire, un outil très en phase avec les besoins techniques actuels, susceptible de prendre efficacement le relai après la Méthode « *Tome 1* ». Notamment (comme suggéré dans les commentaires *infra*) du fait de la possibilité d'isoler mélodie et accompagnement, de simplifier celui-ci, tout en travaillant par petites séquences... et cela, sans rien perdre du caractère convivial !

Enfin, j'ai bon espoir que le fait de disposer désormais les commentaires techniques en vis-à-vis de la musique, et d'y introduire de petites touches poétiques et/ou spirituelles, fonctionnera, dans l'esprit des interprètes, comme un stimulant bénéfique.

Le voici donc désormais « reconstruit », notre Vieux Chalet ; et, me semble-t-il, « plus beau qu'avant »... Bienvenue à tous les visiteurs !

Maguy GÉRENTET